

LOT N°7 PEINTURE

NE PAS CHIFFRER POUR INFORMATION

Sommaire

CHAPITRE I PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES.....	2
CHAPITRE II DEVIS DESCRIPTIF.....	3
1 COORDINATION.....	3
1.1 Lot Menuiserie bois.....	3
1.2 Lot électricité.....	3
2 ETUDE DE L'OUVRAGE.....	3
2.1 Etudes d'exécution.....	3
2.2 Dossier d'ouvrages exécutés.....	3
3 PREPARATION DES SUPPORTS.....	4
3.1 Dépose.....	4
3.2 Préparations des supports.....	4
4 PEINTURES INTÉRIEURES.....	4
4.1 Peinture intérieure sur subjectile bois brut.....	4
4.2 Rebouchage.....	4
4.3 Peinture intérieure sur subjectile bois peint.....	4
4.4 Peinture intérieure sur subjectile métallique.....	5
5 REVETEMENTS MURAUX.....	5
5.1 Peinture sur subjectile plâtre, plaque de plâtre, enduit ciment ou béton.....	5
6 PLAFONDS.....	5
6.1 Peinture sur subjectile plaque de plâtre neuf.....	5
7 NETTOYAGE - ENLEVEMENT DES GRAVOIS.....	5

CHAPITRE I PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES

Documents contractuels

Les travaux du présent lot seront exécutés conformément aux documents réglementaires et normatifs cités dans l'énumération des pièces contractuelles du marché, ils ne seront pas rappelés dans le CCTP.

Lorsque des références figurent, elles sont destinées à attirer l'attention de l'entrepreneur :

- sur un document de parution récente qui aurait pu échapper à sa sagacité.
- sur un détail technique particulier, pour lequel le descripteur n'a pas voulu recopier intégralement un texte figurant dans des documents réputés connus de l'entreprise

Matériaux

Ils seront de préférence choisis dans les marques citées au descriptif et seront conformes aux normes AFNOR.

Mise en oeuvre

Conforme aux prescriptions des cahiers DTU et suivant les directives techniques des fabricants.

Le contrôle de l'application de chacune des couches devra être vérifiable par l'architecte (couleurs différentes...).

Les devis descriptifs des autres lots sont à consulter pour l'établissement de l'offre.

Coloris des peintures

Les coloris des peintures seront définis par l'Architecte en cours d'exécution des travaux.

Les gammes de teintes pourront être diversifiées.

Finitions

Finition en référence au D.T.U.

Anti-poussière ou propreté : finition C

Sans précision : finition type B

Demande soignée : finition type A.

Nature des parois murales

Consulter le lot Cloisons.

Echafaudages

L'entreprise du présent lot est supposée effectuer ses travaux par ses propres moyens. L'utilisation éventuelle des échafaudages mis en place par les autres entreprises se fera avec leur accord et sans frais pour le Maître d'Ouvrage.

Sécurité

Toutes les dispositions nécessaires devront être prises par l'entreprise du présent lot en ce qui concerne la sécurité, protection contre les chutes au droit des trémies et vides, etc.

CHAPITRE II DEVIS DESCRIPTIF

1 COORDINATION

Les interventions des corps d'état concernés sont réparties comme ci après :

1.1 Lot Menuiserie bois

Pose des accessoires après les travaux de peinture :

- Poignées de portes...
- Plaques de propreté,
- Joints sur les menuiseries,
- Butoirs, etc...

Dépose des protections de menuiseries après les travaux de peinture.

1.2 Lot électricité

Pose des plaques d'appareillage après les travaux de peinture,

Pose des luminaires après les travaux de peinture,

Repose des convecteurs après les travaux de peinture.

2 ETUDE DE L'OUVRAGE

2.1 Etudes d'exécution

Préalablement au démarrage du chantier, le titulaire du présent lot réalisera l'étude complète de ses ouvrages suivant règles de l'art.

Localisation :

Pour l'ensemble du projet.

2.2 Dossier d'ouvrages exécutés

A l'issue des travaux l'entreprise fournira un dossier complet des ouvrages exécutés en quatre exemplaires dont un dématérialisé en fichier PDF ou JPEG

Ce dossier comprendra :

Les plans de récolement des ouvrages réalisés (repérage des produits et tracés des ouvrages).

Les notes de calcul éventuelles.

L'ensemble des références produits et avis technique des ouvrages réalisés.

Toute information utile permettant d'intervenir sur les ouvrages réalisés.

Localisation :

- Pour l'ensemble du projet.
-

3 PREPARATION DES SUPPORTS

3.1 Dépose

Dépose des revêtements muraux. Mise à nu des subjectiles.

Localisation :
ensemble de la zone d'intervention

3.2 Préparations des supports

Préparations des subjectiles compris rebouchages, reprises d'enduit, etc...

Localisation :
ensemble de la zone d'intervention

4 PEINTURES INTÉRIEURES

4.1 Peinture intérieure sur subjectile bois brut

(Brossage et couche d'impression au lot menuiserie bois).

Rebouchage,
Enduit non repassé,
Ponçage,
1 sous couche,
1 couche de finition laque glycéro satinée.

Localisation :
Plinthes, champlats et toutes pièces de bois brut apparentes.

4.2 Rebouchage

Enduit non repassé,
Ponçage,
1 sous couche,
1 couche de finition laque glycéro satinée.

Localisation :
Suivant nécessité.

4.3 Peinture intérieure sur subjectile bois peint

Lessivage, Rebouchage,
Ponçage,
1 sous couche,
1 couche de finition laque glycéro satinée.

Localisation :
Portes prépeintes.

4.4 Peinture intérieure sur subjectile métallique

Préparation, sous couche d'accrochage, antirouille pour métaux ferreux
1 sous couche,
1 couche de finition laque glycéro satinée.

Localisation :
Canalisations apparentes et éléments métalliques

5 REVETEMENTS MURAUX

5.1 Peinture sur subjectile plâtre, plaque de plâtre, enduit ciment ou béton

Préparation du support : lessivage, grattage à vif ou décapage, rinçage...
Travaux d'apprêts : couche primaire, régulatrice, neutralisante, fixante..., rebouchages, enduisages pontage, entoilage des fissures.
1 couche intermédiaire.
1 couche de finition laquée glycéro satinée.

Localisation :
Ensemble des murs et cloisons en zone d'intervention.

6 PLAFONDS

6.1 Peinture sur subjectile plaque de plâtre neuf

Révision des joints sur plaques de plâtre cartonnée. Rebouchage.
1 couche d'impression.
Enduit repassé. Ponçage.
2 couches peinture glycéro mate spéciale pour plafond.

Localisation :
Ensemble des rive de plafonds en plaque de plâtre
finitions sous linteau

7 NETTOYAGE - ENLEVEMENT DES GRAVOIS

Nettoyage des sols, vitrages à l'intérieur et l'extérieur, quincailleries, menuiseries, serrurerie, fermetures.
Chaque entreprise doit l'enlèvement à la décharge publique des gravois en provenance de ses travaux.

Localisation :
Suivant nécessité.

Nota : La responsabilité de la propreté du chantier pour la réception incombe au présent lot.
